

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

---

Se former gratuitement aux nouvelles pratiques péri opératoires  
des patients chirurgicaux en 5 semaines -

Un MOOC proposé par l'AMu, l'AP-HM et l'IPC sur la  
réhabilitation améliorée après chirurgie (RAAC)

---

**Marseille, le 14 février 2019.** Aix-Marseille université, l'Institut Paoli-Calmettes et l'Assistance Publique - Hôpitaux de Marseille lancent la 2<sup>ème</sup> édition du MOOC RAAC (inscriptions ouvertes depuis le 15 janvier 2019) pour aider les professionnels de santé à se former sur les nouvelles stratégies de prise en charge autour de la chirurgie, avec le soutien financier de l'Agence régionale de santé PACA.

« Améliorer la prise en charge chirurgicale de nos patients, accélérer la reprise d'une activité autonome, limiter les complications liées à la chirurgie, et ainsi diminuer les durées de séjour hospitalier, ce sont les bénéfices de la réhabilitation améliorée après chirurgie (RAAC) », résume le Professeur Eric Lambaudie, chirurgien à l'IPC - concepteur du programme d'enseignement en ligne.

La RAAC vise, en effet, à accélérer la récupération du patient après une intervention chirurgicale, par voie « mini-invasive » (coelioscopie conventionnelle ou robot assistée) chaque fois que possible. Ces approches optimisent la prise en charge péri opératoire en standardisant des parcours de soins coordonnés, de la consultation chirurgicale jusqu'au retour à domicile.

Il est donc essentiel que l'ensemble des professionnels impliqués auprès du patient soient formés à ces stratégies qui révolutionnent les procédures de prise en charge : professionnels de santé hospitaliers et libéraux (médecins, chirurgiens, anesthésistes, maïeuticiens) et paramédicaux (infirmiers, kinésithérapeutes), étudiants en santé.

C'est l'ambition du *Massive Open On line Course* (MOOC) conçu par des experts d'Aix-Marseille université, de l'Institut Paoli-Calmettes (IPC) et de l'Assistance Publique - Hôpitaux de Marseille (AP-HM), avec le soutien financier de l'Agence régionale de santé (ARS) PACA. A compter du 15 avril 2019, et en ligne via la plateforme FUN ([www.fun-mooc.fr](http://www.fun-mooc.fr)), le cours présente toutes les actions, préconisations et suivi à mettre en œuvre dans le cadre de la RAAC : pré-opératoire, per opératoire et post-opératoire, afin d'améliorer la récupération du patient en diminuant sa durée de séjour à l'hôpital et les complications. 5 spécialités chirurgicales sont prises pour exemples : la chirurgie gynécologique, urologique, digestive, orthopédique et thoracique.

Pendant 5 semaines, une dizaine de capsules vidéo par semaine, de 5 à 6 minutes chacune, aborderont :

- en semaine 1 le rationnel de la RAAC et les généralités,
- en semaines 2, 3 et 4 les phases pré, per et post-opératoires,
- en semaine 5 des questions plus spécifiques par spécialités ou par pathologie.

Des entretiens avec des professionnels de santé impliqués dans les parcours RAAC et des patients ayant bénéficié de ces programmes enrichiront l'enseignement. Des évaluations par QCM clôtureront chaque semaine. Un forum sera animé par les enseignants afin d'approfondir certaines notions.

Cette formation, dont il n'existe qu'une poignée d'équivalentes en France, est gratuite et réclame environ 2 heures de travail hebdomadaire. Une attestation sera délivrée à ceux qui auront suivi le cours jusqu'au bout avec succès.

**Ouverture des inscriptions : 15 janvier 2019**

**Début des cours : 16 avril 2019**

**Lien page plateforme FUN : <https://www.fun-mooc.fr/courses/course-v1:amu+38009+session02/about>**

### **A propos d'Aix-Marseille université (AMu)**

Avec 77 000 étudiants, et près de 1 000 diplômes nationaux et d'université, un service d'orientation et d'insertion professionnelle des étudiants, un service de formation tout au long de la vie, avec 130 structures de recherche dont 117 unités de recherche et 13 structures fédératives en lien avec les plus grands organismes de recherche (Inserm, CNRS, IRD, INRA, CEA,..) ainsi que 12 écoles doctorales, AMu est un atout considérable au service du développement sociétal et économique du territoire, et au-delà.

Elle entend jouer pleinement son rôle au service de la connaissance et du progrès humain et fait de la collaboration avec les acteurs socio-économiques un enjeu majeur. L'initiative d'excellence (Idex) d'Aix-Marseille université et de ses partenaires (CNRS, CEA, IRD, ECM, IEP), baptisée A\*Midex (Aix-Marseille initiative d'excellence), a été sélectionnée par le jury international en février 2012. En 2016, l'Idex a été pérennisée. Ainsi, la Fondation A\*Midex qui porte l'Idex, met en œuvre des projets qui contribuent au développement d'un pôle pluridisciplinaire et interdisciplinaire d'enseignement supérieur et de recherche de rang mondial.

### **A propos de l'Assistance Publique – Hôpitaux de Marseille (AP-HM)**

Avec 4 hôpitaux et 3 400 lits, l'Assistance Publique - Hôpitaux de Marseille (AP-HM) est le 3<sup>ème</sup> Centre hospitalier universitaire de France. C'est aussi le premier employeur de la région, avec plus de 12 000 salariés et près de 2 000 médecins. Ses missions sont le soin, la formation, la recherche ainsi que la prévention et l'éducation à la santé. Ses établissements offrent toute la gamme des spécialités, du soin de proximité aux traitements de pointe de pathologies complexes et rares, pour adultes et enfants. Ses équipes médicales et soignantes sont engagées dans une dynamique de soins d'excellence et de proximité, accessibles à tous.

Pour plus d'informations : [www.ap-hm.fr](http://www.ap-hm.fr)

## A propos de l'Institut Paoli-Calmettes (IPC)

Certifié par la Haute Autorité de Santé (HAS) en 2015 niveau A, sans remarque, et membre du réseau Unicancer, l'IPC rassemble 1 550 chercheurs et personnels médicaux et non médicaux, engagés dans la prise en charge globale de l'ensemble des pathologies cancéreuses : recherche, soins médicaux et de support, enseignement et formation. L'IPC a réalisé plus de 100 000 consultations et accueilli plus de 10 200 nouveaux patients en 2017. La prise en charge à l'IPC s'effectue exclusivement sur la base des tarifs de la sécurité sociale, et les dépassements d'honoraires ne sont pas pratiqués dans l'établissement. Régi par les articles L6162-1 à 13 du Code de la Santé publique, l'Institut Paoli-Calmettes est habilité à recevoir des dons et legs.

L'Institut Paoli-Calmettes, notamment à travers son nouveau projet d'établissement s'enracine dans le socle des valeurs communes aux centres de lutte contre le cancer dont l'IPC fait partie : la quête d'excellence, la solidarité, l'humanité, et l'innovation dans la relation aux patients. Ainsi, l'IPC marque plus nettement son appartenance à Unicancer, réseau hospitalier exclusivement dédié à la lutte contre le cancer. Unicancer réunit tous les Centres de lutte contre le cancer (CLCC), établissements privés, à but non lucratif, assurant une triple mission de soins, recherche et formation dans le domaine de la cancérologie, et répartis sur 20 sites dans 16 régions françaises. Créée en 1964, la Fédération des centres de lutte contre le cancer devenue Unicancer en 2011, porte un modèle unique de prise en charge des patients. Elle est la seule fédération française entièrement dédiée à la cancérologie. Unicancer prend en charge 1 personne sur 10 atteintes d'un cancer en France.

Pour plus d'informations : [www.institutpaolicalmettes.fr](http://www.institutpaolicalmettes.fr)

### Contacts presse :

---

Delphine **BUCQUET** – Directrice de la communication – AMu

04 91 39 65 66 - 06 12 74 62 32 – [delphine.bucquet@univ-amu.fr](mailto:delphine.bucquet@univ-amu.fr)

Elisabeth **BELARBI** – Chargée des Relations presse - IPC

04 91 22 37 48 - 06 46 14 30 75 - [belarbie@ipc.unicancer.fr](mailto:belarbie@ipc.unicancer.fr)